Envoyé en préfecture le 05/03/2026
Reçu en préfecture le 05/03/2026
Publié le
ID : 022-212201867-20260226-DEL030_2026-DE

VILLE DE
PLÉNEUF
VAL-ANDRÉ
CÔTES D'ARMOR

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 26 FÉVRIER 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
N° DEL030_2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-six février à dix-huit heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué le douze février deux mille vingt-six s'est réuni en l'Hôtel de Ville de PLÉNEUF-VAL-ANDRÉ sous la présidence de M. Pierre-Alexis BLEVIN, Maire.

Présents :
M. BLEVIN (Le Maire), M. HAMON, Mme PORTAL, M. LEMASSON, Mme PROST, M. LE MERRER, Mme TURMEL, M. TORCHE, M. HERBET, M. LE DEUC, M. OLLEVIER, M. ROBERT, M. DURAND, Mme TASSEL, Mme BOUCHER, M. THOMAS, M. COUDRAY, Mme DE CHOULY, Mme THOMAS.

Absents
M. SCHMID (donne pouvoir à M. LE MERRER) Mme LECLERC (donne pouvoir à Mme PROST), Mme OLIVIER (donne pouvoir à Mme PORTAL), Mme LE MEN (donne pouvoir à Mme TURMEL), Mme DURAND (donne pouvoir à M. TORCHE), M. DEMOY (donne pouvoir à M. HAMON) M. LE MAITRE, M. CARFANTAN

Secrétaire de séance : M. HAMON

19- CESSION DE DEUX VÉHICULES DU PARC AUTOMOBILE DE LA VILLE

.5
Monsieur HAMON, rapporteur,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2241-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT)

Vu, le résultat des enchères reçu le 16 janvier 2026, de la Direction Nationale d'Interventions Domaniales,

Considérant l'état de vétusté avancé et la nécessité de céder les deux véhicules, le premier de type Peugeot Boxer CQ-440-SX, date de 1ère mise en circulation le 13/02/2013 et le second de type Fiat Scudo AF-132-PC, date de 1ère mise en circulation, le 19/11/2009,

Considérant les offres d'achat de DF Automobiles et la SARL Dynatech Industries,

Véhicule	PEUGEOT BOXER	FIAT SCUDO
Montant	6 000 €	6 100 €
N° immatriculation	CQ-440-SX	AF-132-PC
Date de 1ère mise en circulation	13/02/2013	19/11/2009

Envoyé en préfecture le 05/03/2026
Reçu en préfecture le 05/03/2026
Publié le
ID : 022-212201867-20260226-DEL030_2026-DE

VILLE DE
PLÉNEUF
VAL-ANDRÉ
CÔTES D'ARMOR

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de :

- **Accepter les offres d'achat reçues en date du 16 janvier 2026.**
- **Procéder à la sortie de l'inventaire des véhicules ci-dessus référencés.**
- **Encaisser la recette au budget principal à l'article 775 Fonction 01.**
- **Autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes pièces relatives à ce dossier.**

VOTE : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits
et les Membres présents ont signé au registre.
Pour extrait conforme :

Le Secrétaire de Séance,
André HAMON

Le Maire,
Pierre-Alexis BLEVIN

MAIRIE DE PLÉNEUF-VAL-ANDRÉ
Côtes d'Armor

Extrait certifié conforme au Registre,
Envoi en Préfecture le
Publication le
Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Rennes, dans un délai de deux mois à compter de sa transmission aux services de l'État et de sa publication.